



ETRANGER



Présidentielle au Burkina Faso

Roch Marc Christian Kaboré réélu pour un second mandat

Il avait promis le même scénario qu'en 2015 : une victoire au premier tour de la présidentielle. Roch Marc Christian Kaboré remporte le scrutin du 22 novembre avec une large avance. Il repart pour un second mandat et évite ainsi un second tour dans lequel ...

PAGE 7

ECONOMIE



Budget programme

Vers la mise en place de la Direction des affaires financières des ministères

En Conseil des ministres mercredi 25 novembre à Lomé, le gouvernement a examiné un projet de décret portant attributions et organisation de la Direction des affaires financières (Daf) des ministères. Le projet de décret rentre dans le cadre de l'adoption du budget programme.

PAGE 5

Séries de cambriolages à Tsévié

La police togolaise démantèle un réseau de 04 malfrats dont un artiste togolais

PAGE 11

Conseil des ministres

Faure Gnassingbé sur la bonne voie pour réaliser ses promesses de campagne

Depuis la mise en place du gouvernement Tomégah-Dogbé en octobre dernier, les Conseils des ministres se multiplient. Chaque semaine, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé réunit les membres de son exécutif pour examiner les défis de l'heure. C'est plutôt bon signe ! Les problèmes sociaux qui sont prioritaires sont les plus discutés. À cette ...



PAGE 3



Banque

Ecobank réfléchit sur des pistes de relance de l'économie togolaise

Mme le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé a reçu, le mercredi 25 novembre à la primature, l'administrateur directeur général, directeur régional exécutif Uemoa (Union économique et monétaire ouest africaine) du groupe Ecobank, Paul-Harry Aithnard. Les deux personnalités ont évoqué ...

PAGE 5

DERNIERES HEURES

Relations Arcep, Togocom et Moov : assiste-t-on à une révolution dans la gestion des télécommunications au Togo ?

Depuis quelques semaines, il y a comme une ère de renouveau dans la gestion des télécommunications dans notre pays. Il est évidemment trop tôt pour crier victoire. Mais si l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) continue dans cette dynamique, l'on peut affirmer qu'une révolution s'opère dans ce secteur important dans notre pays.

Cela fait des années que les Togolais se plaignent de la qualité et du coût de la communication dans notre pays. Pour le coût, on peut encore discuter, mais pour la qualité, Cina Lawson et ses équipes n'ont pas d'excuses. Parce que, les Togolais malgré leurs difficultés financières, sont prêts à débours ce qu'il faut pour bénéficier des services des opérateurs de téléphonie mobile. Et Dieu seul sait qu'ils font ce sacrifice depuis bien longtemps déjà. Ils ne peuvent donc pas concevoir que l'on leur fournisse des services de piètre qualité.

« Cina Lawson nous ferait-elle perdre du temps pour rien ? Qu'en est-il de toutes les réformes et investissements annoncés ? Ou bien, des agents des postes et télécommunications se livraient-ils ...

PAGE 3

Manifestation du samedi prochain

La Dynamique Kpodzro se dirige droit dans le mur de Boukpassi

Malgré le refus motivé de la manifestation de la Dynamique monseigneur Kpodzro (DMK) par le ministre en charge de l'Administration territoriale, Payadowa Boukpassi, Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson et ses collègues maintiennent leur appel à la mobilisation. Autant dire ...



PAGE 3

 <p>Ecobank réfléchit sur des pistes de relance de l'économie togolaise</p>	<p>SOMMAIRE</p> <p>Mali Nomination massive de militaires à la tête des régions</p>  <p>P 7</p>	<p>Entretien avec Mabadjema Makayaba, auteur togolais «Pour cette année 2020, le pari est gagné avec 'Echos de l'An'»</p>  <p>P 9</p>	<p>Covid-19 Eurocham-Togo fait un don de matériel sanitaire au Togo</p>  <p>P 11</p>
--	--	---	---

Promotion des bénéficiaires des produits FNFI

Vivor Avovi Chimene, la productrice d'insecticides « RAPIDOS » grâce au FNFI

Ce vendredi, Echos des bénéficiaires des produits FNFI dépose ses valises à Tsévié pour partager avec vous les témoignages de madame VIVOR Avovi Chimene qui peut aujourd'hui se réjouir d'être parmi les heureuses bénéficiaires du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI). Des crédits que notre heureuse bénéficiaire a su fructifier faisant d'elle aujourd'hui une grande entrepreneure, non seulement dans sa localité, mais dans tout le pays... Retour sur le parcours de notre interlocutrice dont le parcours force aujourd'hui respect et admiration...





Le produit **Nkodédé** du FNFI, ce sont des financements jusqu'à

5 Millions FCFA

Vivor Avovi Chimene

Nous sommes à Tsévié à quelques 35 km de Lomé. C'est ici dans cette ville que la dame VIVOR Avovi Chimene vit avec sa famille depuis de nombreuses années. Commerçante et fille de commerçante, elle s'est toujours donnée les moyens de ne jamais dépendre de personne, de toujours se

battre pour joindre les deux bouts. Et sa rencontre avec le FNFI en 2014 vient donner un coup d'accélérateur aux activités qu'elle exerçait déjà.

" Nous avons été conviées en janvier 2014 à assister au lancement du Fonds National de la Finance Inclusive et c'est justement à ce lancement que je me

suis rendue compte que la chance nous était donnée désormais de pouvoir avoir accès aux financements sans garanties. De par le passé, je me rappelle que je n'avais pas eu de crédit auprès des banques car je ne réunissais pas toutes les conditions requises. Grâce aux différents crédits du FNFI, je suis

devenue commerçante et entrepreneure et je produis ici à Tsévié des insecticides que je nomme RAPIDOS. Ce fût véritablement un grand soulagement de rentrer en possession des crédits FNFI pour démarrer mon activité et je peux aujourd'hui clamer haut et fort que grâce au FNFI je suis devenue une productrice d'insecticides made in Togo. Avant le FNFI c'était un peu dur pour nous, car nous étions obligées de faire des tontines entre nous et attendre chacune son tour pour pouvoir effectuer son activité. Cela nous prenait assez de temps et ce n'était pas évident. Le FNFI m'a permis véritablement de grandir et de rendre mon entreprise prospère."

Madame Chimene a été très en règle avec ses crédits antérieurs qu'elle est déjà en bonne position pour obtenir le crédit Nkodédé, cette fois d'un montant de 5 millions qui doit lui permettre de renforcer son activité. "J'avoue qu'au début j'étais

un peu sceptique que le FNFI nous permette de passer de la microfinance à la banque mais je veux vous assurer aujourd'hui que je suis convaincue car les choses ont évoluées très positivement et j'ai personnellement assisté au lancement du produit Nkodédé à Blitta. J'ai par la suite été invitée à soumettre un Plan d'Affaires qui Dieu merci a été validé. Avec le produit Nkodédé, je vais produire en bien plus grande quantité mes insecticides RAPIDOS et avoir des dépôts sur toute l'étendue du territoire national, de Lomé à Cinkassé. Ce faisant je vais créer assez d'emplois et devenir une femme entrepreneure modèle, forte et une source de motivation pour la jeunesse de mon pays. Je veux devenir une femme à part entière, qui a ses comptes dans les livres des banques et je peux facilement conclure que grâce au FNFI la femme togolaise est émancipée..."

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel





 <p>TOGOMATIN</p>	<p>Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Mson de la Presse: Casier N° 53 Siège Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper</p>	<p>Directeur de publication : Motchosso Kodolakina</p> <p>Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari</p> <p>Responsable web: Carlos Amevor</p> <p>Comité de rédaction: Françoise Dasilva Alexandre Wémima Edem Dadzie</p>	<p>Félix Tagba Edodji Nadia Attipoe Edem Kodjo</p> <p>Responsable administrative: Gloria Léma Yagla</p> <p>Service commercial: DIRECT AGENCE Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00</p>	<p>Graphiste: Eros Dagoudi</p> <p>Imprimerie: Direct Print</p> <p>Distribution : TogoMatin Tirage : (2000 exemplaires)</p>
---	--	--	---	--

DERNIERES HEURES

... à du sabotage ? ». Ce sont là quelques-unes des questions que se posent légitimement nos compatriotes. En même temps, il faudrait faire remarquer que les derniers développements intéressants auxquels l'on assiste ont commencé suite à la nomination d'un certain Michel Yaovi Galley, un proche collaborateur de longue date de Cina

Lawson, à la tête de l'Arcep. Tout cela est aussi peut-être lié aux échos favorables reçus par les multiples cris de détresses d'associations de défense des consommateurs dont le Mouvement Martin Luther King (MMLK) du pasteur Edoh Komi. D'ailleurs, dans un communiqué rendu public le 23 novembre dernier, « l'Association togolaise

des consommateurs (ATC), la Ligue des consommateurs du Togo (LCT) et le Mouvement Martin Luther King (MMLK), apportent leur soutien à l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) dans sa logique de mettre fin à la violation des droits des consommateurs ». « Les associations de défense

des consommateurs exhortent les deux opérateurs de téléphonie à revenir à de meilleurs sentiments et à se conformer aux dispositions légales du Togo en la matière. Le cas échéant, elles se donneront le droit de mener des actions d'envergure pour le respect des droits des consommateurs », ajoute le communiqué.

Devant tout ce développement, l'on a juste envie de pousser un ouf de soulagement. C'est le consommateur qui sortira gagnant de ce combat. Il était plus que temps de le rétablir dans ses droits. La digitalisation à laquelle appelle de tous ses vœux le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé, est à ce prix.

E. Dadzie

Conseil des ministres

Faure Gnassingbé sur la bonne voie pour réaliser ses promesses de campagne

Depuis la mise en place du gouvernement Tomégah-Dogbé en octobre dernier, les Conseils des ministres se multiplient. Chaque semaine, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé réunit les membres de son exécutif pour examiner les défis de l'heure. C'est plutôt bon signe ! Les problèmes sociaux qui sont prioritaires sont les plus discutés. À cette allure, le président de la République est bien parti pour réaliser ses promesses de campagne.



Faure Gnassingbé, mercredi dernier lors du Conseil des ministres

Lors du Conseil des ministres tenu le mercredi 25 novembre 2020, les membres du gouvernement ont écouté une communication relative à la mise en place

du programme de gratuité de la prise en charge de la femme enceinte au Togo. C'est l'une des promesses phares de campagne du candidat Faure Gnassingbé

lors de la dernière élection présidentielle dans notre pays.

Le président de la République confirme encore une fois sa volonté

de promouvoir la gente féminine et surtout protéger ses droits. Cette initiative n'est pas la première du genre de la part du chef de l'Etat. Il y a quelques années Faure Gnassingbé a lancé la Campagne pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle en Afrique (Carmma), au Togo. L'objectif était de faire en sorte qu'aucune femme ne meurt en donnant la vie. D'un coût total de 7,140 milliards de FCFA pour l'année 2021, le nouveau programme visant à rendre gratuite la prise en charge de la femme enceinte dans notre pays, permettra de renforcer les acquis. Il devrait démarrer dans les plus brefs délais.

C'est donc une nouvelle ère qui s'ouvre pour la santé sexuelle et reproductive sur la terre de nos aïeux. Mais ce n'est pas tout ! Toujours sur la voie de réaliser ses promesses de campagne, le président togolais met énormément l'accent sur le social. « La santé n'a pas de prix » ou encore « la santé

avant tout », sont quelques dictons populaires auprès des Togolais.

Ainsi, les plus hautes autorités de notre pays sont en train de concrétiser petit à petit leur volonté d'étendre l'assurance maladie à toute la population. Une communication portant sur le processus d'adoption de la loi sur l'assurance maladie universelle au Togo, a été également écouté lors du Conseil des ministres le mercredi dernier.

Dans le même sillage, et s'agissant toujours du social, il y a eu une communication relative aux mesures d'accompagnement du gouvernement en faveur de la rentrée scolaire 2020-2021. On peut citer entre autres, la gratuité des frais d'inscription aux examens nationaux et la poursuite du programme School Assur. Faure Gnassingbé est donc bien parti pour réaliser ses promesses de campagne.

Edem Dadzie

Manifestation du samedi prochain

La Dynamique Kpodzro se dirige droit dans le mur de Boukpassi

Malgré le refus motivé de la manifestation de la Dynamique monseigneur Kpodzro (DMK) par le ministre en charge de l'Administration territoriale, Payadowa Boukpassi, Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson et ses collègues maintiennent leur appel à la mobilisation. Autant dire qu'ils se dirigent droit dans un mur.

Pour la énième fois depuis des mois, la DMK a souhaité se faire entendre dans les rues de la capitale togolaise. Mais, c'est sans compter avec la Covid-19 qui est devenue cette année, le plus grand adversaire tant du pouvoir que de l'opposition. Pour empêcher la propagation du virus, les grands regroupements ne sont pas à la mode tout au long de cette pandémie.

C'est la principale raison évoquée par Payadowa Boukpassi pour ne pas autoriser cette manifestation. Toutefois, cela n'est pas du goût de madame Adjamagbo-Johnson.

« Le gouvernement crée les conditions de la défiance et foule aux pieds les droits des Togolais, conformément à la loi sur les manifestations », a-t-elle réagi.

La DMK se demande surtout



Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson

si le pouvoir aurait peur d'elle. Et elle ne compte visiblement pas obtempérer. « La DMK qui réaffirme sa volonté de poursuivre le combat jusqu'à la libération

nationale, appelle les populations togolaises à rester mobilisées et à ne point céder à la peur », peut-on lire dans un communiqué. Est-ce à dire que samedi, les

militants de la DMK seront dans les rues de Lomé contre vents et marées ? Cela signifiera foncer droit dans un mur. En tout cas la Force mixte anti pandémie Covid-19 (Fosap), met en garde les organisateurs de cette manifestation.

En attendant de voir à quoi ressemblera la journée de demain, le candidat malheureux de la DMK s'annonce encore une fois. Il vient d'adresser une lettre dont lui seul maîtrise les tenants et les aboutissants, au vainqueur de la présidentielle de février 2020.

Dadzie

TOUS À L'ÉCOLE

Le prêt pour payer l'école de vos enfants



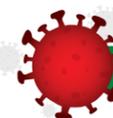
* Jours ouvrés



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP



ENSEMBLE
CONTRE LE COVID-19



STOP COVID-19

Vision post 2020 de la Cedeao**Les réalisations de la Communauté évaluées**

La deuxième consultation nationale pour l'élaboration de la Vision post 2020 de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) a été ouverte le mercredi 25 novembre à Dapaong dans la région des Savanes. La rencontre permet d'évaluer les réalisations de la Cedeao.

La deuxième consultation nationale pour l'élaboration de la Vision post 2020 a pour objectif de faire le bilan et l'évaluation des réalisations de la Cedeao les plus réussies dans la région au cours de la période de mise en œuvre de la Vision 2020. Il s'agit aussi de recueillir les suggestions et points de vue des citoyens sur les nouveaux défis de la région. Ces suggestions et points de vue seront pris en compte dans la nouvelle vision. La Vision 2020 de la Cedeao projette une région de paix et de prospérité découlant des engagements de développement à long

terme pris par l'ensemble de la Communauté régionale. « Cela peut paraître comme un objectif trop ambitieux, au regard des performances actuelles de la région et du manque évident d'engagement général en faveur de la poursuite du processus de développement à long terme. Toutefois, un pas modeste a été franchi, afin de cristalliser les idées autour des objectifs et des hypothèses de la Vision », a déclaré Kossi Tofio, directeur de cabinet du ministre de l'Economie et des Finances à l'ouverture des travaux. Faire de la « Cedeao des

Etats » une « Cedeao des peuples », c'est l'ambition de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement à travers cette vision adoptée en juin 2007. L'objectif est de contribuer au développement effectif des pays à travers une action collective qui implique tous les citoyens de la Communauté.

L'Afrique de l'ouest représente 25,1% du Produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique et 36,2% du PIB de l'Afrique subsaharienne. Il s'agit de la troisième économie régionale du continent derrière l'Afrique du nord (30,7%) et l'Afrique australe (28,5%).



Photo de famille des participants

A cause de la pandémie du coronavirus, le PIB réel de la Cedeao a connu une baisse de -2,1% en 2020 contre +3,2% en 2019.

La valeur globale des échanges intracommunautaires dans la région n'a cessé de

décroître entre 2014 et 2018, passant de 24 milliards de dollars US à 18 milliards de dollars US. En 2018, le niveau des échanges commerciaux a atteint 10% contre 11,1% en 2017 et 7,9% en 2010.

Félix Tagba

Banque**Ecobank réfléchit sur des pistes de relance de l'économie togolaise**

Mme le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé a reçu, le mercredi 25 novembre à la primature, l'administrateur directeur général, directeur régional exécutif Uemoa (Union économique et monétaire ouest africaine) du groupe Ecobank, Paul-Harry Aithnard. Les deux personnalités ont évoqué au cours de leurs échanges la relance de l'économie togolaise, frappée par la crise du coronavirus.

La rencontre a permis à Paul-Harry Aithnard de faire le point des relations entre la République togolaise et la banque panafricaine Ecobank. Les nouvelles pistes de financement de certains secteurs de l'économie nationale ont été également évoquées au cours de cette rencontre.

La banque soutient le Togo pour ses efforts de développement et pour la mise en œuvre du Plan

national de développement (PND).

« Ce pays est notre pays d'accueil et nous voyons notre rôle comme un rôle de partenaire stratégique pour le développement du Togo. Nous avons réaffirmé notre soutien à l'Etat du Togo pour le développement et la réussite du PND », a déclaré Paul-Harry Aithnard.

Il s'est agi aussi de trouver des stratégies pouvant participer à la relance de

l'économie togolaise. « Nous avons aussi tenu compte des nouvelles réalités avec la pandémie qui a eu un impact assez significatif sur le développement économique de plusieurs pays dont le Togo. L'occasion a été de voir comment est-ce qu'on peut creuser de nouvelles opportunités, analyser de nouvelles pistes qui vont permettre évidemment de pouvoir créer de nouveaux mécanismes



Paul-Harry Aithnard (à gauche) et Victoire Tomégah-Dogbé

de développement, de financement pour certains secteurs précis de l'économie togolaise », a ajouté M. Aithnard.

Le directeur général d'Ecobank Togo Souleymane

Touré a également pris part à cette rencontre aux côtés de l'administrateur directeur général, directeur régional exécutif Uemoa du groupe Ecobank.

Félix T.

Budget programme**Vers la mise en place de la Direction des affaires financières des ministères**

En Conseil des ministres mercredi 25 novembre à Lomé, le gouvernement a examiné un projet de décret portant attributions et organisation de la Direction des affaires financières (Daf) des ministères. Le projet de décret rentre dans le cadre de l'adoption du budget programme.

Selon le gouvernement, « la réussite de ce basculement majeur qu'est le passage au budget programme impose une réorganisation de la fonction financière de chaque ministère. Il fera l'objet d'une mise en œuvre progressive ».

Contrairement aux années antérieures, le Togo a opté pour le budget programme dont l'élaboration a été entamée depuis 2018. Cette réforme consacre

désormais la gestion axée sur les résultats avec des objectifs très clairs assignés à chaque département ministériel, à chaque structure et aux responsables de programmes. Le budget programme remplace donc le budget de moyens.

Les ressources sont allouées par programmes en fonction des priorités du gouvernement.

Le budget programme a été initié par l'Union

économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), pour instaurer une plus grande cohérence entre ses objectifs de développement et ses capacités budgétaires. Cette directive permet d'assainir les finances publiques.

Il faut préciser que le budget programme est un mode de gestion des finances publiques. Le système permet d'adopter



les crédits par programme. Le budget programme permet aussi de mettre en place plusieurs indicateurs de performance et de faire

un contrôle plus affiné des finances publiques, afin d'atteindre de bons résultats.

F.T.





OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

#CQFS

Avez-vous des interrogations sur les formalités au Cadastre ?
L'OTR est à votre écoute. L'OTR met à votre disposition un bureau dédié pour le traitement de vos plaintes. En 48h seulement, vous recevrez une suite à votre plainte. Vous pouvez aussi envoyer vos requêtes sur la plateforme numérique dédiée via : www.otr.tg ou www.dadc.gouv.tg

Office Togolais des Recettes - OTR



OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

jusqu'à
-40%
sur le
DÉDOUANEMENT
de vos **VÉHICULES**
& **MARCHANDISES***

* Marchandises sous douane en souffrance

jusqu'au 24 décembre 2020

   Office Togolais des Recettes - OTR

 8201

 +228 90 99 41 01

FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg

Présidentielle au Burkina Faso

Roch Marc Christian Kaboré réélu pour un second mandat

Il avait promis le même scénario qu'en 2015 : une victoire au premier tour de la présidentielle. Roch Marc Christian Kaboré remporte le scrutin du 22 novembre avec une large avance. Il repart pour un second mandat et évite ainsi un second tour dans lequel il aurait été opposé à un seul candidat soutenu par une opposition unie. Dès l'annonce de sa victoire, le président Kaboré a tenu un discours rassembleur, lançant des appels du pied à l'opposition et promettant une « concertation permanente », évoquant aussi les nombreux dossiers à traiter.

« C'est une victoire que nous avons obtenue. Il y a de la joie effectivement que nous avons au cœur, mais c'est également une responsabilité importante : celle d'être le président de tous les burkinabè sans exception. Et je voudrais dire que tout ce qui concerne les questions sécuritaires, les questions de réconciliation nationale, les questions de développement, les questions qui concernent l'amélioration des conditions de vie des burkinabè, sont des questions pertinentes et sur lesquelles nous allons nous atteler très rapidement », a déclaré Roch Marc Christian Kaboré,

président réélu du Burkina Faso.

Selon l'opposition, de « nombreux dysfonctionnements et irrégularités ont altéré la sincérité du résultat », dont « les violations du code électoral, notamment, la non-observation de la compilation manuelle, les modifications illégales du nombre et de la cartographie électorale, les achats de conscience ». Alors que la Commission électorale indépendante (Céni) a déclaré Christian Kaboré vainqueur avec 57,87 %, l'opposition, malgré ses allégations de « fraudes massives », semble s'être

radoucie, sans s'avouer vaincue pour autant.

« L'opposition politique à travers l'accord politique de Ouagadougou prend acte des résultats provisoires proclamés par la Céni, se réserve le droit d'utiliser les voies légales de recours pour traiter des irrégularités relevées au cours du déroulement du processus électoral, et tout particulièrement, au cours du scrutin du 22 novembre 2020 », a précisé Tahirou Barry, candidat du Mouvement pour le changement et la renaissance à la présidentielle du 22 novembre.

Les éventuels recours



Roch Marc Christian Kaboré, président réélu du Burkina Faso

doivent être déposés au Conseil constitutionnel ou le Conseil d'État dans les sept jours à compter de l'annonce des résultats. Les deux instances doivent proclamer les résultats définitifs dans les quinze jours qui suivent l'expiration du délai imparti pour les recours.

Selon les résultats de la Céni, Eddie Komboïgo, candidat du

parti de l'ex-président Blaise Compaoré, dont le régime fait l'objet d'une nostalgie croissante, arrive en deuxième position avec 15,84 % des suffrages. Considéré jusque-là comme le chef de l'opposition, Zéphirin Diabré ne se hisse qu'à la troisième place avec 12,46 % des voix.

Source : africanews.com

Mali

Nomination massive de militaires à la tête des régions

Suite au nouveau découpage régional, le nombre de régions maliennes passe de 15 à 20. À cette occasion, 13 militaires proches d'Assimi Goïta, le vice-président chargé des questions de défense et de sécurité et homme fort de la junte, ont été nommés à la place de civils pour diriger la plupart des régions.

Is n'étaient jusque-là que cinq militaires sur les quinze gouverneurs de régions au Mali. Mais avec le nouveau découpage régional, ils sont désormais treize militaires et sept civils pour les vingt régions, rapporte notre correspondant à Bamako, Serge Daniel

Le vice-président de la transition, le colonel Assimi Goïta, chargé des questions de sécurité et de défense, et le ministre malien de l'Administration territoriale - son camarade de promotion - ont eu la haute main sur ces nominations.

Au Mali, le gouverneur de région est le représentant du pouvoir central. C'est un homme clé à l'intérieur du pays. À Gao et Taoudeni, deux régions du nord du pays, ou encore à Mopti, au centre, des militaires sont à la tête des régions.

Selon un proche du vice-président, ces nominations ont pour but d'appliquer la nouvelle stratégie de défense et de sécurisation des populations maliennes.

Dans les rangs de la classe politique locale, ces nominations provoquent déjà des grincements de dents (lire encadré). Même réaction du côté des défenseurs des droits

humains, qui rappellent que le nom d'un nouveau gouverneur nommé figure dans un récent rapport de l'ONU, pour « prise de décisions douteuses », lors d'un redéploiement programmé d'éléments de l'armée malienne dans le Nord, fin 2019.

La classe politique malienne réagit aux nominations

Les réactions divergent entre les inquiets et ceux qui ne sont guère surpris. Moussa Mara, du parti Yelesma, n'est pas choqué. « Dans un pays où il y a beaucoup d'insécurité, nommer des militaires au poste de gouverneur s'explique. Cela s'est déjà fait auparavant. On regardera les résultats. », estime l'ancien ministre.

« Ce n'est pas la première fois, Mais ce qui choque cette fois, poursuit avec indignation l'ancien ministre, c'est leur nombre, plus de la moitié ! Ceux qui doutaient qu'on est dans un régime militaire doivent déchanter », abonde Djiguiba Keita, secrétaire général du Parena.

« Les militaires veulent occuper tous les leviers du pouvoir, déplore quant à lui Bokary Treta, à la tête du RPM, le parti du président déchu Ibrahim Boubacar Keïta. Il y

a dans le corps préfectoral des gens formés pour l'administration. Nommer à la place des militaires est un mauvais signal ». En revanche, comme d'autres responsables politiques, il note que plusieurs régions créées en 2012 mais qui n'étaient toujours pas opérationnelles voient pour la première fois des gouverneurs nommés à leur tête, ce qu'il estime être « une bonne chose ».

Plusieurs partis n'ont pas répondu aux sollicitations de RFI, soit parce qu'ils n'ont pas pu être joints ou parce que leurs représentants ont indiqué ne pas avoir eu le temps de se concerter en interne afin de déterminer une position officielle.

C'est notamment le cas de partis membres de l'Action républicaine pour le progrès, qui soutiennent les autorités et assurent jusqu'ici vouloir laisser aux militaires le temps de faire leurs preuves. Ou encore du M5-RFP qui, à l'inverse, dénonce avec vigueur depuis le Coup d'État la militarisation des organes de transition et de l'administration malienne. Ces nominations apportent de l'eau à leur moulin, mais pas de réaction officielle à ce stade.

Avec Rfi Afrique

Bénin

Le gouvernement n'annulera pas la condamnation de Sébastien Ajavon

Suite à la lettre ouverte de l'avocat de Sébastien Ajavon qui réclame que la condamnation de son client soit « annulée », le porte-parole du gouvernement répond que « les juges sont indépendants » et qu'un changement de situation ne peut se faire que via des recours devant la justice.



Sébastien Ajavon

« Un recul des libertés publiques sans précédent », une « cabale politico-judiciaire » à l'encontre de Sébastien Ajavon... Dans sa lettre ouverte adressée au président Patrice Talon, Antoine Vey, l'avocat français du malheureux candidat à l'élection présidentielle, critiquait durement le gouvernement et demandait à ce que la peine de son client soit « annulée ». Il a été condamné à 20 ans de prison et vit aujourd'hui en exil en France.

Lettre à laquelle le porte-parole du gouvernement, Alain Orounla, a répondu que ni le gouvernement, ni le président ne pouvait « juger » cette affaire et que les juges étaient « indépendants ».

Avec Rfi Afrique



Débat

Tu as un enfant qui vole, tu l'emmènes chez le marabout qui te demande de payer 50.000 F.CFA pour le traiter. Après avoir reçu la somme demandée et après avoir traité l'enfant, il te promet que ton enfant ne volera plus. Arrivé à la maison, ton enfant te dit: "papa voici notre argent et le téléphone du marabout". Quelle sera ta réaction?

Photo du jour



Commentez la photo ci-dessus

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

PHARMACIES DE GARDE (LOME) du 23 au 30 / 11 / 2020

JEANNE D'ARC	M.RENAULT-STAR	22 22 08 01
ST ANTOINE	1048, AV LIBERATION	22 21 29 64
AMESSIAME.	MARCHÉ DE BÈ	96 32 97 60
OCEANE	RUE OCAM	22 22 62 77
KODJOVIAKOPE	AV. DUISBOURG	9022 20 44
ROBERTSON	NYÉKONAKPOÉ	22 22 28 41
BON SECOURS.	CASSABLANCA	70 45 76 74
STE MARIE	TOKOIN-RAMCO	22 21 85 58
ISIS.	AVENUE JEAN PAUL II	70 44 83 87
YEM-BLA.	258, AV. AKÉÏ	90 88 98 72
FRATERNITE.	ST JOSEPH	22 26 81 55
CITRUS	ATTIÉGOU	70 44 59 24
NOTRE DAME	TOGO 2000	96 80 10 12
SANTA MADONNA.	KÉGUÉ	96 68 03 03
MISERICORDE.	BE-KPOTA	96 80 09 45
MAELYS.	BÈ KPOTA	22 27 60 19
BETHEL.	RTE D'ADIDOGOMÉ	22 25 23 70
DES ECOLES	ADIDOGOMÉ	22 51 75 75
HOSANNA.	SAGBADO-	92 53 50 00
MATHILDA.	LOMÉGAN - ODEF	22 51 15 34
EL SHADAI	THÉOLOGIE ESTAO	22 51 44 25
ENOULI	AGBALÉPÉDOGAN	22 25 90 68
LE GALIEN	ADIDODIN	22 51 71 71
DES ROSES	VAKPOSSITO	70 42 37 72
VOLONTAS DEI.	AVÉDJI	70 42 23 60
BETANIA	TOTSI-GLENKOMÉ	96 80 10 11
AGOE-NYIVE	AGOE-NYIVÉ	22 25 83 38
NABINE	AGOE ANOMÉ	93 36 26 26
CLEMENCE	AGOE	70 19 35 35
LA MAIN DE DIEU	AGOE ASSIYEYE	93 40 21 21
DIVINA GRACIA.	AGOE-FIOVI	96 80 10 21
ABRAHAM.	AGOE-LOGOPÉ	22 50 10 00
A DIEU LA GLOIRE	LÉGBASSITO	93 26 36 00
TCHEP'SON	TOGBLÉKOPÉ	70 42 94 41
SANGUERA	SANGUÉRA	99 90 89 72
GANFAT	AGOE DALIKO	70 22 15 15
VERSEAU.	BAGUIDA	22 27 34 53
DE L'EDEN	BAGUIDA	70 42 13 98

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS
 DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES
 MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES
 DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL
 Siège social : Tokoin habitat
 Rue Akeita, Villa Jehovah-Rapha en face de la Direction Régionale des Affaires Sociales.
 08 BP: 81476 / Tél: (00228) 93 97 20 20 / 22 20 88 05
 E-mail: cliniqueunidial2015@gmail.com /
 Ste web: www.unidialt.org

OU MANGER ET DORMIR A LOME?
 HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » : Foréver ; Tél: 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél: 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE
 Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydro-);Tél: 90 24 10 72
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION
 AG Partners: Sise à Cassablanca
 www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME
 CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES
 MARCHÉ ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHÉ DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscaïns), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA
 AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
 COURS DE CAPOEIRA; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30
 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél: 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél: 91 70 61 86

AVIATION
 AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél: 22 40 04 99

Blagues

Un professeur croise son ex à l'oral du bac; voici la question qu'il lui a posée: "Un chauffeur de bus a dans son bus quarente (40) passagers, à l'arrêt il descend deux (2) et prend trois (3). Quel est l'âge du chauffeur ? Justifie ta réponse

Tu voles le WiFi de l'église pour télécharger porno on dit mémoire insuffisant epuis tu désinstalles la bible .Tu vois ta vie ?



Ma chérie, Il ne faut jamais laisser ton mari prier étant silencieux...il peut demander Dieu une deuxième femme on ne sait jamais

J'ai pris les oeufs dans le poulailler du voisin mais comment faire maintenant les omelettes sans que l'odeur ne sorte? Je m'adresse aux anciens

Tu es diplômé sans emploi ou étudiant et c'est toi qui veux sortir avec une étudiante ou lycéenne. Mon frère, ta vie sera ruinée. Il faut chercher les blessées de guerre ou divorcées qui ont déjà ouvert un fufu bar. A chaque fois que tu y vas, elle crie: << Atavi est là, donnez lui la place.>> On te sert avec de gros morceaux de viandes et à ton départ, elle te donne encore 2000 F pour ton carburant. Et déjà vers 19H elle t'appelles pour la vidange. Quoi de plus beau !!!



Maman m'a dit de prendre un morceau de viande dans la sauce. Et j'ai pris un pour mettre sur le riz et trois autres sous le riz. Et elle m'a demandé combien de viande j'ai prise. J'ai dis un seul morceau et elle m'a dit Ok on mange ensemble.

Les femmes dans la Bible donnaient leurs servantes à leur mari comme maîtresse (Sarah, Léa, Rachel...). Pourquoi aujourd'hui les hommes devraient eux-mêmes chercher leurs maîtresses ?? Seigneur tes filles ne lisent plus la Bible pourtant elles sont toujours à l'heure à l'église

Entretien avec Mabadjema Makayaba, auteur togolais

« Pour cette année 2020, le pari est gagné avec 'Echos de l'An' »

Né en 1979 à Siou, au nord du Togo, Makayaba Mabadjema, dit Félix est un auteur togolais. A l'Université de Lomé (à l'époque Université de Bénin), il s'est inscrit à la Faculté des lettres et sciences humaines, notamment en sociologie. Avec une maîtrise obtenue en 2004, il s'est lancé dans la vie active, en tant que volontaire, notamment auprès d'ONG et associations intervenant dans divers domaines de développement. Nanti d'un Master 2 en Innovation et Développement rural (Agrinovia), Mabadjema Makayaba est responsable du « Projet Gestion durable des Forêts et des Terres » à Inades_Formation_Togo. Il a à son actif trois ouvrages dont « L'Oublié du temps », « La métisse de Lomé » et « L'écho de l'an ». Dans cet entretien, l'auteur Félix Makayaba nous parle à cœur ouvert de ses œuvres. Découvrons !

Vous êtes écrivain ayant à votre actif des publications comme « La métisse de Lomé », et « L'écho de l'an », parlez-nous de ces deux œuvres. En réalité, j'ai à mon actif trois ouvrages édités : « L'Oublié du temps », un recueil de poèmes paru en 2014 à Edilivre.com en France et les deux recueils de nouvelles « La Métisse de Lomé » et « Echos de l'An » parus respectivement en 2019 et 2020 aux Editions Écriture Ecrinoir, une petite maison d'édition installée à Lomé au Togo. De quoi parlent mes écrits ? De tout, de tout. Mais beaucoup plus des faits de chez-nous, la vie sociale, le vécu quotidien. J'écris au gré du vent, au gré de mes humeurs, pour un tant soit peu, peindre la réalité de mon temps. J'écris sur les faits sociaux, des histoires... disons, un peu mystiques, inspirées des histoires et légendes. Je ne conçois pas une écriture qui s'éloigne des réalités de chez soi, et je trouve que nous nous sommes assez abreuvés des histoires des autres, qu'il nous faut le faire pour nous-mêmes. Le recueil « La Métisse de Lomé », comprend trois

nouvelles que je vous exhorte à lire : il s'agit de « La Métisse de Lomé », « La Fille du Bar 'Sans Soucis' », « La Porte du Paradis ». De la rencontre nocturne, suite à un coup de fil anonyme, d'une charmante inconnue en fin de soirée, aux péripéties d'une nuit idyllique dans la ville Lomé, cette œuvre chute sur les retrouvailles de deux amis séparés longtemps par leurs activités professionnelles et qui se termine par une rencontre dans le Bar Sans Souci où la tristesse d'une fille inspire à l'un des amis, artiste un chef-d'œuvre. Pour « Echos de l'An », je vous laisse savourer le synopsis fait par le critique Sapao Molessou, professeur à Libreville au Gabon : « Troisième ouvrage de Félix Makayaba, paru en 2020 aux Éditions Écriture-Ecrinoir de Lomé, l'œuvre « Echos de l'An », composée de 93 pages, est un recueil de 4 nouvelles : La grossesse d'Elomvi ; L'évadé de la MACO, L'enfant de la nativité et La fée de la Saint Val. À travers ce recueil de nouvelles intitulé "Échos de l'an", Félix Makayaba jette un regard rétrospectif et critique sur

la société ouest-africaine (et d'une manière plus précise sur la société togolaise) des années 2000 en butte aux multiples crises sociopolitiques qui avaient pour corollaires le réveil des démons du tribalisme, du régionalisme et l'affadissement de certaines vertus morales. En observateur avisé, le narrateur sème des questions tout au long des quatre nouvelles.

Qu'est-ce qui vous motive à écrire ?

Il faut dire que lire a été l'un des plus grands de mes compagnons. Très tôt, je veux dire déjà à partir de la classe CM1, j'aimais lire, mais aussi, je me permettais de retenir par cœur quelques pages des livres ou textes que je lisais. J'ai eu la chance d'avoir aussi des frères, avec qui je m'exerçais à la lecture. Au lycée, je prenais plaisir à insérer quelques vers dans les compositions de rédaction. J'étais d'ailleurs, parmi les meilleurs en rédaction, dictée, bref en français. Puis progressivement, la certitude d'avoir assez lu et d'avoir la capacité d'écrire des histoires



Mabadjema Makayaba

entières commença à germer dans mon esprit. Mais pris par l'impératif de réussir mes études, je me suis contenté d'écrire des poèmes. C'est vraiment, une fois à l'université que j'ai fini mes premières histoires entières, le cas du manuscrit de La Métisse de Lomé. Petit-à-petit, les histoires sont nées, au gré de mes humeurs et ma vie. Tantôt par plaisir, mais aussi par envie de communiquer avec les autres, à travers les commentaires, les avis et félicitations qu'ils formulent sur certains de mes récits.

Votre première publication date de quelle année ?

J'ai publié ma première œuvre en 2014. Intitulé « L'Oublié du Temps », il s'agissait d'un recueil de poèmes paru aux éditions Edilivre (France).

Où peut-on trouver vos

œuvres ?

Mes livres, on peut les trouver à Lomé, notamment auprès de mon éditeur en la personne de Jean-Marie N'Kassa dit Ramsès. Mais, la meilleure option demeure les commandes par avance. C'est au besoin que les livres sont produits.

Avez-vous des perspectives d'avenir ?

Oui, j'ai plusieurs projets dans un avenir proche. Pour chaque année, je compte pouvoir publier un livre, un recueil de poèmes ou de nouvelles. Pour cette année 2020, le pari est gagné avec « Echos de l'An », sorti avec les bons soins de mon éditeur. Un roman et plusieurs autres manuscrits sont en cours, mais comme je l'ai dit, ce ne sera pas pour cette année déjà finissante.

Propos recueillis par Nadia Edodji

LIRE

« Les misérables » de Victor Hugo. Ed Beq. Pp 60-62

« ...Deux portraits dans des cadres ovales étaient accrochés au mur des deux côtés du lit. De petites inscriptions dorées sur le fond neutre de la toile à côté des figures indiquaient que les portraits représentaient, l'un, l'abbé de Chaliot, évêque de Saint-Claude, l'autre, l'abbé Tourteau, vicaire général d'Agde, abbé de Grand-Champ, ordre de Cîteaux, diocèse de Chartres. L'évêque, en succédant dans cette chambre aux malades de l'hôpital, y avait trouvé ces portraits et les y avait laissés. C'étaient des

prêtres, probablement des donateurs : deux motifs pour qu'il les respectât. Tout ce qu'il savait de ces deux personnages, c'est qu'ils avaient été nommés par le roi, l'un à son évêché, l'autre à son bénéfice, le même jour, le 27 avril 1785. Madame Magloire ayant décroché les tableaux pour en secouer la poussière, l'évêque avait trouvé cette particularité écrite d'une encre blanchâtre sur un petit carré de papier jauni par le temps, collé avec quatre pains à cacheter derrière le portrait de l'abbé de Grand-Champ. Il avait à sa fenêtre un antique rideau de grosse étoffe de laine qui finit par devenir tellement

vieux que, pour éviter la dépense d'un neuf, madame Magloire fut obligée de faire une grande couture au beau milieu. Cette couture dessinait une croix. L'évêque le faisait souvent remarquer. Comme cela fait bien ! disait-il. Toutes les chambres de la maison, au rez-de-chaussée ainsi qu'au premier, sans exception, étaient blanchies au lait de chaux, ce qui est une mode de caserne et d'hôpital. Cependant, dans les dernières années, madame Magloire retrouva, comme on le verra plus loin, sous le papier badigeonné, des peintures qui ornaient l'appartement de mademoiselle Baptistine.

Avant d'être l'hôpital, cette maison avait été le parloir aux bourgeois. De là cette décoration. Les chambres étaient pavées de briques rouges qu'on lavait toutes les semaines, avec des nattes de paille tressée devant tous les lits. Du reste, ce logis, tenu par deux femmes, était du haut en bas d'une propreté exquise. C'était le seul luxe que l'évêque permit. Il disait : Cela ne prend rien aux pauvres. Il faut convenir cependant qu'il lui restait de ce qu'il avait possédé jadis six couverts d'argent et une grande cuiller à soupe que madame Magloire regardait tous les jours avec bonheur reluire splendidement sur

la grosse nappe de toile blanche. Et comme nous peignons ici l'évêque de Digne tel qu'il était, nous devons ajouter qu'il lui était arrivé plus d'une fois de dire : - Je renoncerais difficilement à manger dans de l'argenterie. Il faut ajouter à cette argenterie deux gros flambeaux d'argent massif qui lui venaient de l'héritage d'une grand tante. Ces flambeaux portaient deux bougies de cire et figuraient habituellement sur la cheminée de l'évêque. Quand il avait quelqu'un à dîner, madame Magloire allumait les deux bougies et mettait les deux flambeaux sur la table... »

Vaccin Covid-19

Questions importantes à élucider impérativement avant toute action

Dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, l'on semble suffisamment avancé dans la mise à disposition d'un vaccin. Certains pays pourraient commencer à vacciner leurs populations d'ici le mois de décembre. Mais étant donné que l'affaire du vaccin est un sujet hautement sensible, il convient que l'on élucide certaines questions importantes avant toute action.

Quelles sont les étapes de fabrication d'un vaccin ?

Aucun vaccin contre la Covid-19 n'est actuellement commercialisé. Le développement d'un vaccin prend en moyenne une dizaine d'années. « Des prototypes de candidats-vaccins sont mis au point en laboratoire à partir de germes, puis on lance la production pharmaceutique et on réalise les premiers tests sur des animaux. Il faut ensuite obtenir des autorisations réglementaires pour mener des essais cliniques plus vastes sur l'Homme. Une fois les contrôles satisfaisants, on fait une demande d'enregistrement du vaccin. Viennent ensuite les phases de conditionnement et de livraison aux différents pays qui réaliseront leurs propres contrôles ».

Il existe trois phases d'essais cliniques qui peuvent être réalisés en parallèle pour chaque candidat-vaccin contre la Covid-19, mais l'extrême rigueur reste de mise. « Tous les critères de sécurité classiques sont respectés et un vaccin présentant des effets secondaires majeurs ne sera pas mis sur le marché ».

Si le vaccin contre la Covid-19 était développé en 12 à 18 mois, il s'agirait d'une première mondiale. À ce jour, c'est le vaccin contre les oreillons qui a été mis au point le plus rapidement (en 4 ans). Il a par exemple fallu 7 ans pour développer un vaccin contre la polio, 9 ans pour développer un vaccin contre la rougeole, 15 ans pour développer un vaccin contre le HPV (le papillomavirus humain), 34 ans pour développer un vaccin contre la varicelle, et 36 ans plus tard, les chercheurs sont toujours en quête d'un vaccin contre le VIH.

Quels sont les différents types de vaccins développés contre la Covid-19 et comment fonctionnent-ils ?

Chaque vaccin fonctionne selon le même principe : stimuler le système immunitaire de façon à

obtenir une réponse ciblée de l'organisme contre un antigène (une substance étrangère d'origine virale, cellulaire ou bactérienne). Le système immunitaire apprend à reconnaître rapidement l'agent étranger pour le combattre plus efficacement par l'intermédiaire des lymphocytes B qui produisent des anticorps spécifiquement dirigés contre l'agent en question.

Où en est le développement de candidats-vaccins contre la Covid-19 ?

Selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé (12 novembre), 164 vaccins seraient au stade d'évaluation préclinique et 48 candidats-vaccins seraient en phase d'essais cliniques à travers le monde, dont 11 en phase III. Ils sont chinois, américains, russes ou européens.

A-t-on constaté des effets secondaires lors des essais cliniques contre la Covid-19 ?

Les données relatives à la sécurité des candidats-vaccins sont encore peu nombreuses. « On a toutefois connaissance de certains effets secondaires auxquels on s'attendait, comme des douleurs ou un gonflement au niveau du bras, une inflammation au point d'injection, des nausées ou des maux de tête ». Les vaccins à ARNm (une catégorie des vaccins en tests) seraient notamment plus réactogènes que les vaccins contre la grippe, mais les effets indésirables restent acceptables.

D'autres effets pourront-ils apparaître lorsque les vaccins seront mis sur le marché ?

« Nous n'avons pas assez de recul, mais vraisemblablement oui, à faible, ou très faible fréquence, comme c'est le cas pour d'autres vaccins. Quoi qu'il en soit, « un vaccin présentant des effets secondaires majeurs ne sera pas mis sur le marché ». Le principe de précaution doit être de mise selon les experts.

Faudra-t-il revoir la composition du vaccin chaque année ?

On sait aujourd'hui que le SARS-CoV-2 mute et que son patrimoine génétique est légèrement différent selon les régions du monde. Faudra-t-il réajuster le vaccin chaque année en fonction des zones géographiques et des souches en circulations ? Pas forcément. En laboratoire, les anticorps induits par les candidats-vaccins semblent avoir la même efficacité vis-à-vis des différentes souches.

Comment l'efficacité des vaccins contre la Covid-19 est-elle évaluée ?

« On mesure l'efficacité des vaccins grâce à des essais randomisés contrôlés : on compare le nombre de cas covid dans un groupe vacciné par rapport au nombre de cas covid dans un groupe de contrôle (placebo) ».

Pendant combien de temps les candidats-vaccins contre la Covid-19 sont-ils efficaces ?

Nous n'avons pas encore le recul suffisant pour connaître la durée de protection de ces candidats-vaccins. « Les résultats actuellement disponibles portent seulement sur un temps très court (2 semaines) après la vaccination ».

Sont-ils efficaces chez les personnes à risque ?

Plusieurs vaccins ont montré, lors des essais préliminaires, une capacité similaire à induire une réponse immunitaire, quelle que soit la tranche d'âge considérée. « Mais nous attendons encore les données précises concernant l'efficacité des candidats-vaccins sur les différents types de population, notamment sur les personnes âgées ». L'une des principales interrogations porte en effet sur l'immunosénescence : à mesure que nous prenons de l'âge, notre système immunitaire vieillit et s'affaiblit. De fait, les personnes âgées pourraient être moins



Vaccination d'une personne

réactives aux vaccins. Dans ce cas, il faudrait adapter la stratégie vaccinale et vacciner massivement leurs proches et les personnels soignants.

Les vaccins sont-ils capables d'empêcher la transmission d'une personne à l'autre ?

« On ne sait pas aujourd'hui si les candidats-vaccins protègent uniquement la personne vaccinée contre la Covid-19, ou s'ils empêchent également de transmettre la maladie ».

Comment la qualité d'un vaccin et sa production sont-elles surveillées ?

Le contrôle qualité occuperait près de 70 % du temps de production d'un vaccin. Comme indiqué plus haut, chaque étape de fabrication est soumise à de nombreux contrôles relatifs à l'efficacité du vaccin, à sa qualité et à la sécurité du produit (présence de la substance active dans les quantités attendues, pureté, vérification de l'élimination des produits intervenant dans la fabrication, etc). Les conditions de mise sur le marché des vaccins contre la Covid-19 ont été renforcées. En Europe, chaque lot de vaccins fait désormais l'objet d'un contrôle par l'industriel et par une autorité indépendante via une procédure de libération des lots. Cette procédure consiste à contrôler la qualité de chaque lot de vaccin avant sa mise sur le marché. Si le lot est conforme, un certificat de libération est remis et permet la circulation du lot sur l'ensemble du marché européen.

Quels que soient le ou les futurs vaccins, des contrôles qualité classiques seront donc effectués sur des échantillons de produits finis, mais également sur des produits

en cours de fabrication : concernant l'identité du vaccin, autrement l'adéquation du produit fini avec ce qui est attendu ; son activité en laboratoire ou chez l'animal ; la stabilité de ses composants ; et l'absence de contamination par des micro-organismes étrangers.

Certaines personnes seront-elles prioritaires ?

Dans un avis publié le 9 novembre, la Haute autorité de santé (France), estime que « quels que soient les scénarios envisagés », certaines populations devraient être prioritaires pour recevoir le vaccin : les personnes âgées de plus de 65 ans ; les personnes souffrant de maladies chroniques (hypertension, pathologies cardiovasculaires, diabète) ou atteintes d'obésité ; les professionnels de santé et du médico-social de première ligne.

La vaccination pourrait-elle être obligatoire ?

Cela semble peu probable. Certains responsables politiques réclament pourtant qu'elle soit obligatoire pour contrer la défiance des populations.

Selon l'avis de la Haute autorité de santé, cette obligation n'est pas souhaitable. D'une part en raison de la forte incertitude concernant le calendrier de livraison des doses de vaccin, mais aussi parce qu'avant de rendre un vaccin obligatoire, il faut avoir toutes les preuves de son efficacité, ce qui ne sera pas le cas avant un certain temps pour les vaccins contre la Covid-19.

Edem Dadzie
Experte : Dr Marie-Paule Kieny, vaccinologue, directrice de recherche à l'Inserm et présidente du comité scientifique vaccin Covid-19

Covid-19

Eurocham-Togo fait un don de matériel sanitaire au Togo

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus au Togo, la Chambre de commerce européenne au Togo (Eurocham-Togo) a fait un don de 20 000 masques et 1 424 litres de solution hydro alcoolique. Les dons évalués à 7 275 200 F CFA ont été remis le 13 novembre dernier à la Coordination nationale de gestion de la riposte à la Covid-19 (CNGR).

Ce don fait suite à l'engagement pris le 13 mai dernier par la « Team Europe », constituée de la Délégation de l'Union européenne, des ambassades d'Allemagne et de France au Togo et de la Chambre de commerce européenne au Togo pour soutenir le Togo dans le cadre de la riposte à la Covid-19. La « Team Europe » a évoqué la mobilisation de plus de 23 milliards de F CFA pour soutenir la riposte à la Covid-19. A cette même

occasion, Eurocham-Togo s'est engagée à faire un don complémentaire, constitué entre autres de matériels sanitaires.

Le président de la Chambre de commerce européenne au Togo, Charles Kokouvi Gafan, a remis le don au président du Comité de gestion des équipements et matériel, délégation conduite par le ministre d'Etat, Solitoki Ezzo.

Le ministre a exprimé sa gratitude à Eurocham-Togo



Des masques et des gels hydro alcooliques

et a indiqué que ce don arrive à point nommé, au moment où la CNGR a besoin de plus de moyens pour combattre la pandémie.

Le président d'Eurocham-TOGO a réitéré la volonté et l'engagement du secteur privé européen au Togo à accompagner le

gouvernement et le peuple togolais tout entier, afin de relever ensemble le défi de la période post-Covid-19.

Félix T.

Plan de riposte contre la Covid-19

Les communes et préfectures du Grand Lomé dotées de matériels de protection

Les préfectures et communes du Grand Lomé ont été dotées de matériels d'hygiène et de protection contre la Covid-19, dans le cadre de la mise en œuvre du « Plan de riposte contre la Covid-19 ». Financé par l'Agence française de développement (AFD) à hauteur de 162 millions de F CFA, le secrétaire général par intérim du District autonome du grand Lomé (DAGL), Tagba Ataféyinat Tchelim, a procédé ce 24 novembre 2020, à la remise officielle des matériels.



Remise symbolique des matériels aux communes et préfectures

Financé par l'Agence française de développement à travers une réallocation de fonds du Projet environnement urbain de Lomé (PEUL III), le lot de matériels est composé de 48 000 masques, 1000 flacons de solution hydroalcoolique, 2000 paires de gants, 20 000 sacs poubelles de 30 litres, 55 distributeurs de gel hydroalcoolique. Font également partie du lot, 550 litres de recharge de gel hydroalcoolique, 55 dispositifs de lavage de mains, 550 flacons de savon liquide virucide

et bactéricide, 60 thermomètres frontaux, 10 pulvérisateurs de 25 litres, 40 bidons de 05 litres de désinfectants anti-bactéricide et virucide et 1000 affiches de sensibilisation.

Le « Plan de riposte contre la Covid-19 » exécuté depuis le 02 juin dernier par le DAGL avec le soutien de l'Agence française de développement (AFD), finance la 3ème phase du Projet environnement urbain de Lomé (PEUL III), dont le DAGL assure la maîtrise d'ouvrage. Ce plan de riposte vient en appui aux initiatives prises par le

gouvernement togolais et les élus locaux dans la lutte contre la propagation de la pandémie à coronavirus dans le Grand Lomé.

En effet, le plan de riposte contre la Covid-19 dans le Grand Lomé, est subdivisé en trois grands volets à savoir : campagne de sensibilisation et de communication ; acquisition de matériels de protection et d'hygiène pour les communes du Grand Lomé et les entreprises de pré-collecte, de collecte et de valorisation de déchets ; fourniture et installation d'équipements de décontamination (Banaliseur-Stérilisateur) des Déchets d'activités de soins à risques infectieux (Dasri) pour le Centre d'Enfouissement Technique (CET) d'Aképe.

L'AFD accompagne la ville de Lomé, depuis 2007, dans la mise en œuvre du PEUL dont le DAGL assure la maîtrise d'ouvrage. Ce projet vise à lutter efficacement contre les inondations grâce à l'augmentation des capacités de rétention du système lagunaire (dans sa première phase), à mettre en place une filière intégrée de gestion des déchets solides et, enfin, à renforcer les capacités institutionnelles, organisationnelles et financières du district.

Attipoe Edem Kodjo

Séries de cambriolages à Tsévié

La police togolaise démantèle un réseau de 04 malfrats dont un artiste togolais

La police nationale togolaise a démantelé, le 24 novembre 2020 à Tsévié, un réseau de quatre cambrioleurs, tous des repris de justice. Les malfaiteurs ont été présentés à la presse. Parmi les 04 malfrats, se trouve l'artiste togolais de chanson Doc Farel. Selon la police nationale, tout a commencé le 07 novembre 2020, date à laquelle des individus se sont introduits nuitamment dans un atelier de couture sis au quartier Assiama à Tsévié, défonçant la porte avec un pied-de-biche.



Les quatre malfrats arrêtés dont l'artiste Doc Farel (extrême droite)

Après avoir été alerté, le Commissariat de Police de la ville de Tsévié a ouvert une enquête. Celle-ci a permis d'interpeller le 20 novembre 2020, un suspect demeurant à Tsévié. Plusieurs objets volés ont été retrouvés au domicile du receleur au quartier Lomnava à Lomé. Il s'agit des pagnes de différentes qualités, des ordinateurs portables et de bureau, des écrans plasma, des bouteilles de gaz, un groupe électrogène, des téléphones portables, des baffles, des amplificateurs de son, des bouteilles de liqueurs.

Ces objets volés sont revendus au marché noir. Des recoupements des résultats de l'enquête, il est ressorti que ces individus seraient les auteurs de plusieurs cambriolages perpétrés dans les localités d'Adétikopé, Djablé, Tsévié et Lomé. Un quatrième est en fuite et activement recherché par nos services.

L'artiste de la chanson togolaise, Doc Farel, de son vrai nom Edem Tamékloé, fait également partie des 04 malfrats. Doc Farel refait donc surface dans un réseau de cambrioleurs après avoir disparu de la scène musicale il y a plus de cinq ans.

A. E. Kodjo

CARTE LEADER VISA

Sécurité, fiabilité et rapidité,
utilisable partout dans le monde

- Retraits GAB
- Achats en ligne
- Paiements TPE



La Banque Autrement
<https://togo.corisbank>

